



Votre lettre du:

Vos réf.:

Nos réf.: STA/ch-2007-138

Date: 22/02/2007

Annexe(s):

Contact: Rosa Torelli

Tél.: 02/524.86.85

Fax: 02/524.86.99

E-mail: [rosa.torelli@health.fgov.be](mailto:rosa.torelli@health.fgov.be)

### **Circulaire à l'attention du**

- Directeur général
- Directeur du Département Infirmier
- Coordinateur DI-RHM

Objet: Collecte des données RIM et DI-RHM relative au premier semestre 2007

Madame, Monsieur,

Cette circulaire est destinée à préciser les modalités de collecte des données RIM et DI-RHM pour le premier semestre 2007.

La circulaire du 24 février 2006 précisait que l'enregistrement du RIM était suspendu durant le deuxième semestre de 2006 afin de permettre aux hôpitaux de préparer l'implantation du DI-RHM en 2007.

L'Arrêté Royal instaurant l'enregistrement RHM n'étant pas encore publié, le délai de collecte des données DI-RHM est postposé de six mois. L'enregistrement du RHM ne débutera pas avant le premier juillet 2007.

Afin de permettre aux hôpitaux d'effectuer la transition entre les deux enregistrements de manière optimale, l'enregistrement du RIM reste suspendu durant cette période, à savoir pour le premier semestre 2007.

Les hôpitaux qui le désirent pourront, sur base volontaire, tester leurs procédures d'enregistrement du RHM. Plus d'informations à ce sujet suivront dans une prochaine circulaire.

Enfin, dans le but de centraliser les questions et les réponses relatives au RHM, nous vous invitons à transmettre vos questions et commentaires par mail à l'adresse suivante:

**[info.rhmzg@health.fgov.be](mailto:info.rhmzg@health.fgov.be)**



service public fédéral

**SANTÉ PUBLIQUE,  
SÉCURITÉ DE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE  
ET ENVIRONNEMENT**

Toute information complémentaire concernant ces modifications peut être obtenue auprès de la cellule « Audit infirmier » :

- Mme Torelli Rosa : 02/524.86.85 – [rosa.torelli@health.fgov.be](mailto:rosa.torelli@health.fgov.be)
- Mme Hofmann Luce : 02/524.86.71 – [luce.hofmann@health.fgov.be](mailto:luce.hofmann@health.fgov.be)

En vous remerciant pour votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Dr I. MERTENS

C. DECOSTER

Responsable du Service Datamanagement

Directeur général